



# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## LE CLOCHER DE LA CATHÉDRALE DE NICOLET EST ABÎMÉ

### Les lieux demeurent sécurisés en attente des expertises

NICOLET, LE 2 AOÛT 2019 – Le personnel d’entretien de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet a su réagir promptement à la chute inattendue de quelques pierres de recouvrement survenue le 12 juillet dernier, à la surface du clocher de la cathédrale. Un périmètre de sécurité a aussitôt été assuré et les expertises seront bientôt faites pour évaluer les réparations nécessaires.

Personne n’a subi de dommages lors de cet incident. Un expert en empièrrement qui a fait une évaluation des risques a conclu qu’il n’y avait aucun danger d’effondrement, la structure du clocher étant faite de béton. Les responsables ont néanmoins interrompu la sonnerie des cloches de la cathédrale afin d’éviter toute dégradation supplémentaire de la maçonnerie, du fait de la vibration. « Une estimation plus approfondie sera faite dans les semaines à venir afin de connaître l’impact financier d’une réparation. Nous avons cessé de faire sonner le clocher par mesure de sécurité », précise l’économe diocésaine, madame Francine Masse.

Le clocher de cette cathédrale est situé à quelques mètres de l’édifice et le périmètre de sécurité établi cause aussi la fermeture d’une des entrées de l’église. Les activités liturgiques habituelles continuent d’avoir lieu comme prévu.

#### CLOCHETON ET TOIT

Au cours de l’hiver et du printemps dernier, des réparations imprévues ont dû être réalisées sur le clocheton, situé à l’arrière de la toiture, au-dessus du chœur de la cathédrale. C’est une déchirure de la membrane de polymère recouvrant le clocheton qui a révélé une dégradation de sa structure en bois. Une partie du clocheton a donc été réparée afin de le sécuriser en reconstruisant la structure de bois sur deux côtés affectés ainsi que le recouvrement de ces deux parties.

Le toit de la cathédrale nécessitera d’importants travaux au cours des mois à venir, alors qu’il présente des dommages généralisés, comme peuvent le constater les personnes qui la fréquentent. Les autorités diocésaines sont à planifier le financement et l’échéancier de cette réfection rendue inévitable pour la persévération de ce [joyau du patrimoine moderne québécois](#). Plus d’information à ce sujet sera disponible lorsque la planification du projet sera mieux détaillée.

– 30 –

**Source :** Jacinthe Lafrance, service des communications

Tél. : 819 293-6871, poste 421 | [www.diocesenicolet.qc.ca](http://www.diocesenicolet.qc.ca) | [communications@diocesenicolet.qc.ca](mailto:communications@diocesenicolet.qc.ca)